

#### 4.10. Etat d'avancement du projet PBF/BDI/B-3

<b>Domaine Prioritaire : REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE</b>			
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : PNUD/BINUB/SSR-SA		Ministère de tutelle : <b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>	
<b>Titre du projet</b>	<b>Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit</b>		
<b>Couverture géographique</b>	TOUT LE PAYS		
<b>Budget approuvé</b>	500.000 USD		
<b>Transfert des fonds par NY</b>	10.08.2007		
<b>Date de démarrage</b>	24.10.2007	<b>Date prévue pour la clôture du projet</b>	31.10.2009
<b>Retard par rapport à la date de clôture</b>		<b>Commentaires sur le retard éventuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux de réhabilitation des locaux de formation ont pris beaucoup plus de temps que prévu.</li> </ul>
<b>Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats</b>			
<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités prévues</b>		<b>Réalisations</b>
<b>Résultat1 :</b> Compréhension partagée du rôle et des responsabilités d'un Service de Renseignement au service du processus de paix dans le cadre de la démocratisation des institutions.	Production de 1000 livrets du code de déontologie du SNR.		Chaque membre du personnel du SNR a reçu un livret du code de déontologie afin de le consulter régulièrement dans l'exécution de leur travail.
<b>Résultat 3 :</b> Les administrateurs et les agents de renseignement accomplissent leur travail dans le strict respect de l'état de droit et des droits de la personne humaine.	Formation de tout le personnel du SNR depuis le 15 Juin 2009.		50 officiers de renseignement et 48 administrateurs ont été formés en connaissances juridiques, techniques professionnelles, connaissances administratives et police judiciaire.
<b>Taux d'exécution budgétaire : 83.00 %</b>			
<b>Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats</b>			
La formation juridique et professionnelle qui a été dispensée au personnel, aux administrateurs et aux officiers de renseignement du SNR leur permettra d'accomplir leur travail dans le strict respect de l'Etat de droit et des droits de la personne humaine.			